

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2026-2027**
Comprendre l'enfant dans son environnement social

Code T.TS.SO359.MAP751.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres	Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres
-------------------------------------	--	--	---	--	--

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 12 ECTS **Langue(s)** ☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Analyser une situation en mobilisant les connaissances acquises sur le développement de l'enfant et sur la compréhension que les enfants ont du monde qui les entoure.
- Rendre compte de leurs observations et les analyser.
- Mener des entretiens avec les enfants et les analyser.
- Tenir compte du point de vue de l'enfant dans les actions ou projets d'intervention qu'elles ou ils seront amenés à développer.
- Analyser leur posture professionnelle dans leurs relations aux enfants.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module est centré sur le point de vue des enfants tout en considérant ses différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantine, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant·es s'exerceront à deux méthodologies : l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance ou l'entretien clinique critique avec des enfants d'âge scolaire et la réalisation d'un projet de documentation pédagogique.

Les contenus seront abordés selon 3 thématiques principales :

- Les relations sociales entre pairs dans une collectivité d'enfants ;
- La compréhension du monde social par l'enfant ;
- Les sphères de socialisation de l'enfant.

Les modalités pédagogiques alternent des cours magistraux, un soutien méthodologique et des exercices sur le terrain. L'utilisation de l'IA ne sera généralement pas utilisée dans la conception des cours magistraux, ni dans les séminaires. Dans tous les cas, la mobilisation des outils proposés par l'IA sera dûment mentionnée selon les règles en vigueur à la HES-SO. Elle fera l'objet d'un contrat entre la responsable du module et les étudiant·es en début de module.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain et lors des séminaires, est obligatoire.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Sur la base d'un travail d'enquête de terrain en petits groupes, l'évaluation se subdivise en deux parties :

- La rédaction d'un article publiable dans une revue professionnelle basé sur le premier terrain (observations ou entretiens) à restituer au plus tard le **lundi 11 janvier 2027 (semaine 2)** ;
- Une présentation orale de groupe des projets de documentation pédagogique le **lundi 30 novembre 2026 (semaine 49)** en présence des terrains et des intervenant·es du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit la remise d'un article publiable dans une revue professionnelle à remettre au plus tard le **lundi 22 mars 2027 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

9 Bibliographie

Bibliographie :

Cartron, A. & Winnykamen, F. (2004). *Les relations sociales chez l'enfant : Genèse, développement, fonctions*. Armand Colin.

Danic, I., David, O. & Depeau, S. (Dir.). (2010). *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Presses universitaires de Rennes.

Dortier, J.-F. (2005). Quand l'enfant acquiert « la théorie de l'esprit ». *Sciences Humaines*, 164, 49-51.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Galardinini, A. L., Giovannini, D., Iozzelli, S., Mastio, A., Contini, M. L. & Rayna, S. (2020). *Pistoia : une culture de la petite enfance*. Erès.

Golay, D., Romano, L. & Spack, A. (2025). Donner la parole aux enfants sur les espaces de l'APEMS : une démarche méthodologique et pédagogique. *Revue [petite] enfance*, 147, 18-33.

Lignier, W. & Pagis, J. (2017). *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*. Seuil.

Titre des recherches :

Unternährer, E., Dimitrova, N. & Sticca, F., Exposition aux écrans chez les enfants d'âge préscolaire (SWIPE) – Effets longitudinaux sur le développement socio-émotionnel, langagier et moteur. Financé par le FNS (01.11.2025-31.10.2029).

Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022).

Nom de la ou du responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2026-2027**
Etudes genre et travail social

Code T.TS.SO359.MAP752.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO		

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langue(s)**
12 ECTS ☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Mobiliser des connaissances en études genre, plus spécifiquement dans les approches écoféministes et décoloniales.
- Se situer par rapport à différentes problématiques sociales écoféministes et décoloniales telles qu'elles sont actuellement repérées, envisagées et travaillées par des associations et institutions du travail social.
- Développer des compétences réflexives et analytiques susceptibles de transformer les pratiques professionnelles vers davantage de justice sociale et environnementale.
- Mener une enquête de type « récit de vie environnemental ».

5 Contenu et formes d'enseignement *

Dès sa constitution en tant que corps de savoirs et de pratiques au début du 20^e siècle en Europe, le travail social a œuvré pour davantage de justice sociale¹ en termes de genre. Il se montre à la fois critique et objet de critiques, étant bien entendu marqué par les contraintes idéologiques et matérielles, ainsi que par les impensés, de chaque époque². C'est ainsi par exemple que des thématiques différencialistes des rapports de genre font reposer la légitimité des femmes à accéder à la profession (des célibataires surtout, peu voire pas rémunérées) sur le concept de « maternité sociale » au début du 20^e siècle. Dans un autre contexte historique, les années 1970, le travail social promeut des fonctionnements autogérés et collectifs visant l'instauration de rapports égalitaires et, dans la prolongation des luttes et revendications féministes, des travailleuses sociales mettent sur pied des initiatives réservées aux femmes (par exemple des groupes de rencontre et de formation, des centres de santé, des maisons pour 'femmes battues') dans l'objectif de soutenir la réappropriation par les femmes du pouvoir sur leurs propres vies. Dans le contexte contemporain, des approches académiques et militantes écoféministes et décoloniales proposent une critique des rapports de pouvoir instaurés et développés au sein des systèmes capitalistes, coloniaux et patriarcaux ainsi que des modalités alternatives de relations au vivant³. Ce module d'approfondissement en études genre a pour objectif de familiariser à ces approches et de se demander si et le cas échéant comment elles contribuent à renouveler les pratiques en travail social.

Afin d'explorer et de réfléchir aux approches écoféministes et décoloniales, le module propose quatre modalités pédagogiques :

- 1) Des cours ex-cathedra portant sur ces approches ;
- 2) Leur approfondissement dans le cadre d'un séminaire qui se réalisera en deux temps, et en groupes d'étudiant·es. Dans un premier temps, les étudiant·es présenteront un article. Dans un deuxième temps, ils et elles réaliseront et analyseront à l'aide de concepts vus en cours de module un « récit de vie environnemental », qui donnera lieu à une présentation notée en fin de module lors de deux journées de colloque interne.
- 3) Des présentations et ateliers d'acteurs de terrain travaillant dans des approches écologiques et du travail social.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation comprend :

- Une présentation orale de groupe lors du colloque de fin de module soit les **lundi 30 novembre et mardi 1^{er} décembre 2026 (semaine 49)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Rendre un travail écrit individuel présentant le récit de terrain analysé avec les outils conceptuels vus en cours du module, pour le **lundi 22 mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il ou elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

¹ La justice sociale est en effet centrale dans le travail social défini comme « une pratique professionnelle et une discipline [qui] promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social ». Définition internationale du Travail Social : https://www.ifsw.org/wp-content/uploads/ifsw-cdn/assets/ifsw_111716-6.pdf

² Modak, M., Martin, H. & Keller, V. (2013). Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes. *Nouvelles Questions Féministes*, 32, 4-13. <https://doi.org/10.3917/nqf.322.0004>

³ Voir par exemple la Charte pour un travail écosocial en Suisse : <https://avenirsocial.ch/fr/brochure/charte-pour-un-travail-ecosocial-en-suisse/>

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Les références bibliographiques sont présentées par chaque enseignant·e dans le cadre d'un dossier qui sera mis sur moodle avant le début des cours.

Nom de la ou du responsable de module *

MARTIN Hélène

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2026-2027**
Le développement de l'innovation en travail social

Code T.TS.SO359.MAP753.26	Type de formation *				☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
	☒ Bachelor	☐ Master						
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle					
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre					
☒ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres					
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps					
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne					
			☐ Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Gérer des projets.
- Travailler en équipe en situation complexe.
- Aider à développer l'agilité institutionnelle.
- Développer de la créativité en situation institutionnelle.
- Mettre en œuvre une méthode de travail participative visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle.
- Autonomie et capacité décisionnelle.
- Soutenir les dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices diverses.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Comment et pourquoi soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement de projets ? Comment accompagner les milieux professionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches sans déstabiliser leur fonctionnement habituel ? Comment favoriser la participation des personnes bénéficiaires qui est le moteur de l'innovation en travail social ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21^{ème} siècle le moteur « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adoptée le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce module d'approfondissement propose une pédagogie qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former au développement de l'innovation en travail en social sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant·es seront placé·es en situation professionnalisante au sein de différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique », participera à l'accompagnement des étudiant·es conjointement avec les professionnel·les du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant·es un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le « terrain » et à « l'école ».

L'innovation en travail social est avant tout le résultat d'une méthode au sens large, et ce sont les étudiant·es qui seront les mieux placé·es pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce module d'approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie inversée :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant·es et leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant·es formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair·es.

Finalement, ce module d'approfondissement inaugure une forme de *living lab* ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

Modalités pédagogiques

Des « Cellules d'immersion » accompagneront les étudiant·es réuni·es en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les Cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel·les, de professionnel·les/bénéficiaires ou encore seulement de bénéficiaires. Les bénéficiaires participent à l'encadrement de l'expérimentation des étudiant·es au sein des « Cellules d'immersion », en tant qu'« expert·es d'usage » et sont rémunéré·es par le CSP à cet effet.

Les Cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent au début du MAP, pour que les étudiant·es s'inscrivent dans les groupes, par rapport aux enjeux présentés et à leurs centres d'intérêt.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant·es se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour mutuellement se former. Cette formalisation sera elle aussi accompagnée par le Pôle de développement de la HETSL.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Présentation orale de groupe, suivie d'un travail écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

- La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 11 janvier 2027 (semaine 02)**
- Le travail écrit de groupe est à remettre au plus tard le **lundi 1^{er} février 2027 (semaine 05)**

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 22 mars 2027 (semaine 12)**.
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

La présence est obligatoire lors de toutes les séquences du module :

- Cours ;
- Immersion de terrain ;
- Ateliers de suivi de projet.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

La bibliographie sera distribuée en début de module.

Nom de la ou du responsable de module *

RULLAC Stéphane

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Intitulé du module **Module d'approfondissement** **2026-2027**

Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux

Code T.TS.SO359.MAP754.26 **Type de formation *** ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé

Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO

Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres

Organisation

Crédits ECTS * 12 ECTS **Langue(s)** ☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, urgence sociale, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, analyse de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant·es une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques actuels et une

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

capacité à se positionner vis-à-vis d'une réforme par exemple et de ses effets sur la pratique professionnelle.

Le module poursuit au moins trois objectifs généraux :

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteurs ou actrices des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui concourent à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;
- Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel·les.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées par, des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- les normes qui traversent les politiques sociales (travail, emploi, modèles familiaux, âge, citoyenneté, inconditionnalité, etc.) ;
- les acteurs et actrices qui pensent, conçoivent, appliquent et transforment les politiques sociales et leurs dispositifs (politiques, professionnel·les, publics, etc.) ;
- les enjeux pour ces personnes et institutions inscrites dans des tensions, débats, controverses,

Dans ce module, les étudiant·es seront amené·es à étudier de manière approfondie un cas particulier – en choisissant un ou deux dispositifs de politique sociale, une ou deux normes présentées en cours et un ou deux type(s) d'acteurs et actrices concerné(s) (parmi les différents types proposés) – pour en analyser les enjeux et tensions, la confrontation des points de vue permettant également de mieux se positionner en tant que professionnel·les.

Les enseignements de ce module combineront des cours thématiques, théoriques et méthodologiques, ainsi que du suivi pour les travaux de groupes et du travail de terrain encadré. Des interventions externes d'acteurs et actrices du terrain sont également prévues, qui occuperont une place centrale dans le module. Usagères et usagers, responsables de projet, directions d'institution, intervenantes sociales et intervenants sociaux, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, associations, etc.; les étudiant·es auront l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer. Tout au long du module, des moments de rencontre seront organisés selon différentes modalités (cours, ateliers, tutorats, etc.).

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module sera évalué sur la base d'un travail effectué en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail se déclinera en deux étapes obligatoires :

- Une présentation orale (évaluation formative) le **lundi 30 novembre 2026** (semaine 49) ;
- Un travail écrit de validation de groupe (évaluation sommative) à rendre pour le **vendredi 18 décembre 2026** (semaine 51).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit en rendant un travail écrit individuel le **lundi 22 mars 2027 (semaine 12)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

7a

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits réalisés en sous-groupe ou individuellement. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées). A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise du contenu et des concepts tels qu'ils ont été apportés, définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur·ice

Bibliographie

Bibliographie :

Une bibliographie sera mise à disposition des étudiant·es tout au long du module et les lectures de base seront travaillées en cours.

Titre des recherches :

Plusieurs recherches menées par l'équipe enseignante seront présentées et mobilisées tout au long du module.

Nom de la ou du responsable de module *

FRANZ Lucile et ROSENSTEIN Émilie

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2026-2027**
Protection de l'enfance et soutien aux familles

Code T.TS.SO359.MAP756.26	Type de formation *				☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
	☒ Bachelor	☐ Master						
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle				
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal		☐ module sur 1 semestre				
☒ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal		☐ module sur 2 semestres				
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire		☐ semestre de printemps				
☐ module spécialisé				☒ semestre d'automne				
				☐ Autres				

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langue(s)**
12 ECTS ☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Se référer aux cadres juridiques et institutionnels ainsi qu'aux principes fondamentaux qui encadrent les interventions dans le champ de la protection de l'enfance ;
- Analyser une situation complexe de protection de l'enfant, en mobilisant les ressources théoriques et méthodologiques appropriées (évaluation des facteurs de mise en danger et des facteurs de protection de l'enfant) ;
- Poser les bases d'une stratégie d'intervention cohérente et pertinente, en tenant compte des contraintes liées au contexte (aide-contrainte, ressources et difficultés de l'environnement) ;
- Identifier et proposer les collaborations nécessaires à la mise en place du projet d'intervention ;
- Développer une posture réflexive et une pensée critique, contextualisées socialement, sur les enjeux normatifs et sociaux de l'aide et la protection de l'enfance.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Les cours, ateliers ainsi que les interventions de professionnel·les du domaine de la protection de l'enfance s'articulent autour des principaux axes suivants : la prévention et la participation, la protection de l'enfant et le soutien à la famille, la collaboration interprofessionnelle et/ou le travail en réseau.

Seront développés et mis en lien les différents contextes institutionnels et cadres légaux d'intervention ; le dispositif de prévention primaire et secondaire ; les enjeux du signalement et l'évaluation de la mise en danger de l'enfant et de son environnement familial ; les dimensions liées à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations ; la construction du processus d'intervention dans un contexte d'aide contrainte; la mise en œuvre des actions socio-éducatives en milieu familial ou institutionnel, les enjeux de collaboration avec les familles et ceux liés aux collaborations interprofessionnelles ; l'impact des violences sur l'enfant et le soutien à la parentalité dans un contexte de violence. Seront également abordés les champs de tension inhérents au champ de la protection de l'enfance, tels que ceux que l'on trouve entre protection de l'enfant et sa participation ou entre protection de l'enfant et réhabilitation des compétences parentales, etc.

Formes d'enseignement

Ce module s'appuie sur les compétences et notions acquises lors de cours fondamentaux (en particulier F3, F5 et F6), de spécialisation (en particulier AS2, ES1, ES2 et ES3) et en formation pratique 1. Il alterne apports théoriques et mises en situation, complétées et nourries par de nombreuses interventions de professionnel·les du champ de la protection de l'enfance (judiciaire, institutionnel, services cantonaux, etc.) et leurs échanges avec les étudiant·es. Dans toute la mesure du possible, une représentation des différents cantons romands est recherchée.

Ce module donne également l'occasion d'expérimenter de manière soutenue (7 journées) la mise en pratique d'entretiens de famille et/ou de réseaux. Un accent particulier est mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique.

Afin de favoriser une mise en pratique des concepts théoriques présentés et des enjeux abordés, **un important investissement personnel est requis** (exercices de mise en situation, lectures de contextes institutionnels et autres concepts en amont des cours, production de travaux personnels à réaliser pendant et en dehors des cours). La **présence aux cours et une participation active sont attendues tout au long du module**.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation du module sera organisée en deux parties cumulatives :

1. Évaluation continue : QCM portant sur des champs thématiques spécifiques, le dépôt et l'analyse d'une vidéo pour les ateliers de méthodologie
2. Évaluation sommative : examen oral, en binôme ou en trinôme, qui se déroulera les **lundi 18 ou mardi 19 janvier 2027 (semaine 3)** et qui portera sur l'analyse d'une situation.

Les modalités précises de ces évaluations ainsi que leurs échéances seront annoncées le 1^{er} jour du module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, et qui prend la forme d'un travail écrit individuel portant sur l'analyse d'une situation distribuée aléatoirement pour le **lundi 22 mars 2027 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). Toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Bibliographie

La bibliographie sera déposée sur la plateforme Moodle et complétée tout au long du module.

Nom de la ou du responsable de module *

Joëlle BROSSY

Descriptif validé le *

2 septembre 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Intitulé du module	Module d'approfondissement	2026-2027
1	L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social	

Code	Type de formation *	Type de module	Organisation temporelle
T.TS.SO359.MAP757.26	☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres	☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres
Niveau	Caractéristique		
☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO		

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

Dans le cadre de ce module, et spécifiquement par rapport au travail avec les personnes âgées, ce module vise à approfondir les compétences suivantes :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action ;
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés ;
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action ;
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international ;
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés ;
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Objectifs :

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- Stimuler la réflexion des étudiant·es sur leur posture de futurs travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées, en particulier en termes de soutien à la participation sociale des senior·es.
- Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit en termes de politique publique ou dans les institutions.
- Expérimenter/réaliser des entretiens avec des personnes âgées dans des situations de vulnérabilité ou de précarité, ainsi qu'avec des professionnel·les, afin de comprendre le vécu et les enjeux de l'action sociale avec ces publics.

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d' :

- Évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- Mobiliser un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- Appréhender les interventions sociales et leurs acteurs, ainsi que les politiques publiques dans le domaine de la vieillesse.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Vieillesse et vieillissement sous l'angle sociologique et du travail social ; connaissance des différentes institutions et administrations en charge de la vieillesse ; spécificités du travail social avec les personnes âgées ; outils et postures d'intervention avec les personnes âgées.

Ce module doit offrir l'occasion d'échanges avec des professionnel·les et des personnes âgées, et amener à une réflexion sur le métier de travailleur social et travailleuse sociale face à ce public.

L'enseignement est structuré autour de cours (donnés tant par des intervenant·es internes à l'école qu'externes), d'interventions de professionnel·les, de lectures, de rencontres avec les publics concernés, ainsi que d'une enquête collective – en partenariat avec la Délégation senior de la Ville de Lausanne - sur les formes de précarités des personnes âgées à Lausanne.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation prendra la forme d'un contrôle continu avec deux étapes dans le cours du semestre :

1. Une préparation/animation, en groupe, d'une rencontre avec des personnes âgées ;
2. La réalisation d'entretiens puis une analyse, en groupe portant sur les formes de précarités des personnes âgées à Lausanne. Cette analyse conduira à la rédaction d'un travail écrit à rendre pour le **mardi 15 décembre 2026 (semaine 50)** et à une présentation orale publique le **mardi 19 janvier 2027 (semaine 3)**.

Seuls le rapport écrit et la présentation orale feront l'objet d'une notation.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en présentant sur la base d'une question transmise par les enseignant·e·s, un travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 15 mars 2027 (semaine 11)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

7a

**Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

En cas d'usage d'IA dans la réalisation du travail final demandé dans le cadre de ce module, cet usage devra être judicieux, critique et raisonné et discuté au préalable avec les enseignant·es. La pertinence de la production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Bibliographie

Bibliographie :

Canton de Vaud (2026). *Rapport social vaudois 2026*. Canton de Vaud [en ligne]
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dsas/DGCS/rapport_social_version_finale__LR_avec_liens.pdf
 Caradec V., Mallon, I. et Hummel, C. (2014). *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*. PUR.
 Höpflinger, F., Hugentobler, V. et Spini, D. (Eds) (2019). *Habitat et vieillissement. Réalités et enjeux de la diversité*, Seismo.
 Hugentobler, V. et Dallerà, C. (2017). Tous égaux face à la relation d'aide et de soins à domicile ? Derrière la vitrine du libre-choix. In N. Burnay & C. Hummel (Eds), *Vieillesse et classes sociales* (pp. 193-220). Peter Lang.
 Hugentobler, V. (2011). Des "vieux" ni pauvres, ni malades ? *Actualité Sociale*, 34, 13-14.
 Lambelet, A. (2022). Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution. HETSL « Les outils.
 Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG*. Antipodes, coll. "Le livre politique - CRAPUL".
 Raymond, E. et Grenier, A. (2016). La participation sociale des aînés ayant des incapacités : un photoroman pour passer de la marge à l'inclusion. *Service social*, 62 (2), 131-149.
 Van der Linden, M. et Juillerat Van der Linden, A.-C. (2014). *Penser autrement le vieillissement*. Mardaga.

Titre des recherches :

Burnay N. Hugentobler V. (2025-2029). Travailler après l'âge légal de la retraite. Une comparaison Belgique – Suisse. Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), Weave.
 Hugentobler V. (2021-2025). Les référentes sociales en habitats intermédiaires. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées (7323) Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I) ;
 Lambelet, A. et Malbois, F. (2022-2025). Enquêter sur le sens caché des conduites. Une ethnographie de la connaissance ordinaire de la démence dans les institutions de soin de longue durée (7404) . Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I) ;

Nom de la ou du responsable de module *

HUGENTOBLE Valérie et LAMBELET Alexandre

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Intitulé du module	Module d'approfondissement Variations de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social	2026-2027
--------------------	---	-----------

Code T.TS.SO359.MAP758.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

12 ECTS

Langue(s)

☒ français

Volées :

PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49

Lundi et mardi

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)

☐ avoir suivi le(s) module(s)

☒ Pas de prérequis

☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable de/d' :

- Expliciter l'importance de la réflexivité dans le quotidien des professionnel·les.
- Expliciter l'impact du contexte sur l'engagement personnel et professionnel.
- Interpréter un récit d'engagement concret dans le travail (entretien avec un·e professionnel·le), à partir des différents concepts présentés dans le module.
- Produire une compréhension élaborée, structurée et personnelle de son propre engagement.

L'étudiant·e sera capable d'évaluer la relation qui existe entre engagement, mission et contexte, expérience, émotions et savoirs, à travers l'acquisition et l'usage de connaissances théoriques et méthodologiques, et à travers leur application à des situations concrètes concernant autrui et soi-même. Cette élaboration d'une compréhension de l'engagement personnel et professionnel sera étroitement liée à la compréhension des problématiques à l'œuvre dans le champ professionnel.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Comment se créent les équilibres (plaisir au travail) et les déséquilibres (souffrance au travail) dans l'activité professionnelle ? Cette question est abordée à travers la part de nous-mêmes que nous engageons dans l'accomplissement de notre travail afin d'assumer les valeurs que nous avons choisies pour donner un sens à notre existence.

Comment s'articulent l'engagement personnel et l'engagement professionnel ? Comment les distinguer ? Comment ces deux types d'engagement se constituent-ils simultanément, évoluent-ils et se modifient-ils l'un en lien avec l'autre ?

L'engagement est le résultat de la relation qu'un individu entretient avec un contexte. Quels sont les ressorts d'une relation « heureuse » ou « malheureuse » avec son contexte de travail (collègues, hiérarchie, usager·ères, mission, règlements, etc.) ? Comprendre les dynamiques à l'œuvre est nécessaire si l'on souhaite pouvoir les transformer.

Les professionnel·les travaillent en forte proximité avec les personnes accompagnées et sont personnellement touché·es par les situations de vie rencontrées : la relation humaine au cœur du travail social les mobilise alors dans leur subjectivité et leur sphère personnelle. Ces éléments contextuels et émotionnels créent un engagement personnel plus ou moins volontaire, plus ou moins maîtrisé, et qui peut se confondre aux risques et périls du travailleur ou de la travailleuse sociale avec son engagement professionnel.

Le module explore les différents modes d'engagement en fonction des contextes, des ressources, des histoires et des intérêts personnels. Il étudie les ressorts qui sous-tendent l'engagement et la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se croisent.

Les étudiant·es seront préparé·es à mener en duos des entretiens avec des professionnel·les au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et professionnel et son évolution. Le suivi et l'analyse de ces entretiens en ateliers préparera le travail d'évaluation du module. Les étudiant·es pourront ainsi se familiariser avec cette dimension subtile de l'activité, l'engagement, qui évolue et varie tout au long d'une carrière professionnelle. Ils et elles pourront mieux anticiper les enjeux et les dynamiques, en se basant sur les expériences des professionnel·les interviewé·es et en réfléchissant à leur propre posture. Le principal enjeu de ce module se situe ainsi dans le développement d'une compétence à la réflexivité.

La question de l'épuisement professionnel sera brièvement abordée en tant que telle, et explicitement incluse par exemple dans des cours sur les émotions et la confiance en soi. Cette problématique de la souffrance et du plaisir au travail est transversale au module.

Nous chercherons également à partir de la pratique clownesque à éprouver et comprendre comment le corps et le langage non-verbal permettent de dépasser certaines limites de l'engagement,

Les étudiant·es participeront parallèlement à un séminaire de travail encadré, qui souhaite leur permettre d'appréhender efficacement la compréhension et la gestion de l'équilibre entre leur propre engagement professionnel et personnel. Les travaux de ce séminaire porteront sur une situation personnelle d'engagement professionnel problématique à analyser à partir de son récit. Les étudiant·es devront ensuite produire une conception de leur propre modèle d'engagement. C'est une condition de réussite du module de réaliser ce travail, mais celui-ci ne fera pas l'objet d'évaluation.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Actes d'évaluation faisant l'objet d'une note :

- Présentation orale (en duo) de l'analyse de l'entretien le **mardi 12 janvier 2027 (semaine 2)**
- Travail écrit final (en duo) de l'analyse de l'entretien à remettre au plus tard le **mercredi 27 janvier 2027 (semaine 4)**

Actes d'évaluations obligatoires, mais ne faisant pas l'objet d'une note :

- Réalisation (en duo) de 2 entretiens avec un·e professionnel·le.
- Production de son propre modèle d'engagement.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 22 mars 2027 (semaine 12)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les modalités pédagogiques offrent un accompagnement continu, dès le début et jusqu'au terme du module, de tous les éléments nécessaires à la réussite du module. C'est donc l'engagement global dans tous les actes du module qui amène à sa validation.

Pour le rapport final écrit faisant l'objet d'évaluation, les étudiant·es peuvent utiliser des outils d'IA à fin de :

- Corrections (orthographiques)
- Reformulations (syntaxe)
- Explications (concepts)
- Inspirations (idées)
- Citations (copier-coller)

Cette utilisation doit obligatoirement être annoncée dans le texte. La pertinence de la production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.
- Clot, Y. (2006). *La fonction psychologique du travail*. Presses universitaires de France.

La bibliographie sera mise à disposition en début de module.

Nom de la ou du responsable de module *

FRUND Robert

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Intitulé du module **Module d'approfondissement** **2026-2027** **Migration et travail social**

Code T.TS.SO359.MAP759.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO
	Type de module ☒ module principal ☐ module au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire
	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 12 ECTS	Langue(s) ☒ français
----------------------------------	--

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant·es sont capables de/d' :

- maîtriser et mobiliser des connaissances en lien avec les migrations internationales et plus particulièrement sur les manières d'expliquer les migrations internationales ;
- connaître et mobiliser les politiques migratoires en Suisse, la diversité de la population migrante, les personnes issues de la migration et le marché du travail, l'intégration, le travail social avec des publics migrants, ainsi que d'autres thématiques ;
- prendre connaissance des méthodologies d'intervention auprès des populations migrantes dans différentes institutions ;
- expérimenter une activité de création collective en lien avec la population issue de la migration.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le MAP est organisé autour de journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, la migration et le travail social, ainsi qu'une séance sur une thématique suggérée par les étudiant·es du module. Des séances

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

seront encore dédiées à la méthodologie (le processus de recherche, la récolte de données par l'observation, l'entretien, l'éthique, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet de création collective.

Ensemble, nous mobiliserons une activité de création comme un moyen de réfléchir à la posture professionnelle dans l'accompagnement de personnes avec un parcours migratoire.

Nous ferons l'expérience d'une écoute collective d'enregistrements de personnes ayant déposé une demande d'asile, composant l'exposition *Voi-es-x* de résistance de l'association Reliefs. Après cette écoute, nous mobiliserons une activité de création collective comme un moyen de réfléchir à la posture professionnelle dans l'accompagnement de personnes avec un parcours migratoire.

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

1. Des séances collectives, menées par des enseignant·es et des intervenant·es externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les méthodes de collecte de données.
2. Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions.
3. Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une création collective en lien avec la migration et la pratique professionnelle, ainsi qu'avec la population issue de la migration.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module repose sur trois éléments :

- 1) Réalisation d'un enregistrement audio individuel bref en lien avec la création collective à rendre au plus tard le **vendredi 18 décembre 2026 (semaine 51)**.
- 2) Un travail écrit individuel à rendre au plus tard le **lundi 21 décembre 2026 (semaine 52)**.
- 3) Une présentation orale de groupe qui aura lieu le **mardi 19 janvier 2027 (semaine 3)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit se présenter à un examen oral individuel le **lundi 15 mars 2027** (semaine 11).
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux en groupe ou en individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées et citations (copier-coller). La forme est libre. Les étudiant·es doivent annoncer chaque partie (par exemple paragraphe) du travail rendu (écrit ou enregistrement) ou de la présentation dans laquelle ils ont utilisé IA et pour quoi ça a été utilisé. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Piguet, E. (2017). *L'immigration en Suisse - soixante ans d'entrouverture* (4e édition). Presses polytechniques romandes – Collection « Le Savoir Suisse ».

Piguet, E. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161. <https://doi.org/10.4000/remi.6571>

Ossipow, L., Csupor, I., & Lambelet, A. (2008). Lieux et objets d'assistance : mises en scène dans cinq Centres d'action sociale et de santé (CASS). *Ethnographie*, 9. <https://www.ethnographiques.org/2006/Ossipow-et-al>

Righard, E., & Boccagni, P. (2015). Mapping the theoretical foundations of the social work–migration nexus. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 13(3), 229-244. <https://doi.org/10.1080/15562948.2015.1035473>

Nom de la ou du responsable de module *

CIOBANU Oana

Descriptif validé le *

2 septembre 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Travail social, santé, communauté** **2026-2027**

Code T.TS.SO359.MAP762.26	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☒ module d'approfondissement		☐ module au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	☒ français
Volées : PT 2024, EE 2024, TP 2022	
Semaines 39 à 49 Lundi, Mardi	

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis : -

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs

Ce module doit conduire les étudiant·es à :

- Comprendre les interactions entre travail social et santé
- Mesurer l'impact possible du travail social en santé sur les politiques publiques et les pratiques professionnelles.
- Être capables d'analyser les dynamiques sociales et institutionnelles (non-physiologiques) qui influencent la santé de la population et des populations vulnérables en particulier.
- Développer des stratégies d'intervention adaptées aux besoins spécifiques d'une ou de communauté(s).
- Renforcer leurs compétences en gestion de projets dans le domaine de la santé.
- Promouvoir une approche critique et réflexive sur les enjeux contemporains liés à la santé.

5 Contenu et formes d'enseignement *Fil rouge et principaux contenus

La santé communautaire s'appuie sur une approche participative : les personnes et les groupes concernés sont impliqués dans les décisions qui touchent à leur bien-être. Selon l'OMS, la santé ne se réduit pas à l'absence de maladie, mais correspond à un état de bien-être global influencé par des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Dans cette perspective, le travail social occupe une place essentielle : il contribue à mettre en place des dispositifs d'aide, de soutien et d'accompagnement qui améliorent la santé au quotidien, sans passer par des interventions médicales.

Les professionnel-le-s du travail social interviennent dans de nombreux domaines où les enjeux de santé sont centraux : précarité, migration, santé mentale, addictions, vieillissement, handicap, santé sexuelle et reproductive, etc. Leur rôle dépasse largement l'orientation vers les services existants : ils et elles facilitent l'accès aux droits, renforcent l'inclusion sociale et participent à la réduction des inégalités. Ils et elles jouent ainsi un rôle actif, mais souvent méconnu, dans la promotion et le maintien de la santé.

Ce module d'approfondissement propose d'explorer de manière approfondie les liens entre travail social et santé à travers une introduction aux enjeux de santé publique et une approche centrée sur les projets de terrain.

Approfondissements visés

Le module amène les étudiant·es à interroger les liens entre santé et travail social à travers plusieurs perspectives complémentaires :

- Analyse des politiques de santé et du cadre légal : comprendre l'organisation des systèmes de soins et leurs interactions avec les politiques sociales.
- Exploration des enjeux de santé publique : identifier les principaux défis en matière de santé publique et d'action communautaire pour agir sur les déterminants sociaux, notamment dans les lieux où se déploie le travail social.
- Appropriation des approches et outils d'intervention de base : développement de compétences en gestion de projet, en mobilisation communautaire et en plaidoyer.

Formes d'enseignement :

- Cours en plénière
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Ateliers, séminaires et journées thématiques

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation repose sur la conception et la présentation orale d'un projet de santé communautaire en groupe.

Les étudiant·es devront élaborer une intervention fictive mais réaliste répondant à un besoin identifié à l'aide d'acteurs du terrain ou de l'analyse d'une situation réelle dans un contexte spécifique.

Ils et elles devront démontrer qu'ils et elles sont capables de :

- Identifier une problématique de santé communautaire et analyser son contexte.
- Proposer une démarche d'intervention qui intègre la participation des bénéficiaires.
- Élaborer un projet structuré avec des objectifs clairs et des moyens adaptés.
- Définir un périmètre d'intervention clair
- Définir une stratégie d'évaluation et de valorisation du projet.
- Repérer les acteurs clés pour la réalisation du projet.
- La première partie de l'examen se déroulera – sous la forme d'une présentation orale de groupe – lors

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

des dernières séances du module (30 novembre 2026 et 1^{er} décembre 2026). Après la présentation orale, chaque groupe remettra une version écrite de son projet aux responsables de modules.

En cas d'absence à la présentation collective de fin de module pour cas de force majeure, un certificat médical (CM) ou autre pièce justificative devra être remis au·à la responsable de module dans un délai de trois jours suivant l'absence. L'étudiant·e concerné·e pourra alors assurer sa part de présentation lors d'une séance dont la date sera fixée en accord avec les enseignant·es.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, et qui prend la forme suivante : les étudiant·es devront resoumettre leur projet par écrit, en y intégrant les compléments attendus. Les enseignant·es indiqueront au préalable les points spécifiques qui devront être retravaillés. Le travail demandé se fait également en groupe et sera à remettre le **lundi 22 mars 2026**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les cours. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

- Carde, E. (2021). De quoi les inégalités sociales de santé sont-elles le nom ? *Revue française des affaires sociales*, 2021/3 107-115. <https://doi.org/10.3917/rfas.213.0107>.
- Chambon, N., Gilliot, É., & Sorba, M. (2020). L'intervention sociale à l'épreuve d'une préoccupation pour la santé mentale. Mobilisation du rétablissement et politique de logement d'abord. *Revue française des affaires sociales*, 2020/2, 97-116. <https://doi.org/10.3917/rfas.202.0097>
- Motamed, S. (2015). Qu'est-ce que la santé communautaire ? Un exemple d'une approche participative et multisectorielle dans une commune du Canton de Genève, en Suisse. *L'information psychiatrique*, 91(7), 563-567. <https://doi.org/10.1684/ipe.2015.1374>.
- Morange, A. (2025). Le travail social peut-il se réinventer face à la crise écologique ? *Vie sociale*, 50-51(2-3), 21-40. <https://doi.org/10.3917/vsoc.050.0021>.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Organisation mondiale de la santé. (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Ottawa : OMS. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/health-promotion/population-health/ottawa-charter-health-promotion-international-conference-on-health-promotion/chartre.pdf>

Parent, A.-A., & Bourque, D. (2016). La contribution des travailleurs sociaux à la réduction des inégalités sociales de santé. *Intervention*, 143, 5-14. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/143/>

Nom de la ou du responsable de module *

CHAMBON NICOLAS et PAPADANIEL Yannis

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Formation pratique 2 - En emploi** **2026-2028**

Code T.TS.SO359.FP2EE.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☒ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

27 crédits ECTS

- la partie formation **"terrain"** équivaut à **24 ECTS**
- la partie **"intégration"** liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**
- **un processus de supervision pédagogique est requis**

Langue(s)

☒ français

Volée EE2024

Semestres 1 à 4

Sem. 5 : Automne 2026

Sem. 6 : Printemps 2027

Sem. 7 : Automne 2027

Sem. 8 : Printemps 2028

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autre

Autres prérequis

- Participer à la séance de lancement de la formation pratique 1 au mois de janvier 2027

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées,

auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 2, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres.
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel·les du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés au sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" :

- Présenter et analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle ainsi que le contexte structurel dans lequel elle se situe. Saisir les dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnelle.
- Évaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.
- Développer la capacité d'analyse et d'élaboration en collectif par analogie à une équipe professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

La formation pratique se compose de trois éléments distincts permettant le développement des compétences susmentionnées : une partie « terrain », une partie « intégration » et une supervision pédagogique.

Contenu pour la partie "terrain" :

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·es qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend les éléments suivants :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP)) ;

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

Contenu pour la partie "intégration" :

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations de travail réel expérimentées lors de la période de formation pratique en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" :

- Analyse de pratique : travail en atelier à partir de situations extraites de la pratique professionnelle (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Éducatives - GEASE)

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de **supervision pédagogique** individuelle afin d'accompagner et élaborer le processus de formation pratique.

Modalités d'évaluation et de validation *

La validation de la formation pratique repose sur trois actes de formation réalisés et validés :

- La partie terrain (note de A à F), DCPT3
- La partie intégration (acquis – non-acquis)
- La supervision (attestation du ou de la superviseur·e)

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
- Au minimum 680 heures de présence effective attestée par l'institution de formation pratique, réparties sur les semestres 5 à 8, à raison de 170 heures par semestre.
- Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie (au plus tard **le 30 avril 2027**).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de la HETSL. Si le ou la responsable de suivi demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendus au plus tard le dernier jour du semestre (sont exceptés les cas de parcours particuliers formellement validés par le·la responsable de module et le vice-décanat cursus). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être acceptés.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du·de la PF et du·de la RFP).

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence obligatoire et participation active.
 - Dès plus de 6 périodes d'absence injustifiée (1 journée complète), la partie intégration est notée « non-acquis ». (cf. « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social »)
 - Dès plus de 6 périodes d'absence justifiée (1 journée complète), la partie intégration doit être répétée sur le semestre suivant (semestre 8) ;

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique. L'étudiant·e est responsable de remettre l'attestation du ou de la superviseur·e qui certifie sa réalisation dès la fin du processus et au plus tard avant le dernier jour du semestre.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique ne seront pas validées.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F au module de formation pratique 2, répétition du module FP2 dans une temporalité définie par le vice-décanat cursus d'entente avec le·la responsable de module.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Bases règlementaires :

- Les **Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social** fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique (https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/Disposition_application_PEC_2020_v31.05.2023.pdf).
- Le **Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social**, <https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats>) fixent les conditions de la supervision.

Utilisation de l'IA :

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

- Beausejour, D. (2002). Créer un contexte de coopération client-intervenant. L'approche systémique en travail social [dossier]. *Les cahiers de l'Actif*, 308-309, 75-84.
- Chouinard, I. & Couturier, Y. (2006). Identité professionnelle et souci de soi en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (1), 176-182.
- Focant, P. Mienée, J.-F. (2016). L'éthique entre altruisme et utopie ou la question relative « au bon, au vrai, au juste ». *Le Sociographe*, 54, 1-9.
- Lamy, M. (2001). Propos sur le G.E.A.S.E. *Expliciter*, 43.
- Sanson, K. (2006). Pluridisciplinarité : intérêt et conditions d'un travail de partenariat. *Le journal des psychologues*, 242, 24-27.

Nom de la ou du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

16 septembre 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle